



CHALLENGE SCOTT DU CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL

3^{ème} Manche

Ste-Rose / Le Gand Brûlé AR



REGLEMENT PARTICULIER

Samedi 30 Avril 2011

HORAIRES et CATEGORIES

Non-licencié : (15ans et +)	13 h 30 : 1^{er} DEPART Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé.
FEMININES CADETTES-JUNIOR-SENIOR (classement Scratch)	
CADETS ; VETERANS ; ESPOIRS	
Pass'Cyclisme	
Catégorie 1-2-3, Junior	

Itinéraire - Parcours de 20,000 Km

Départ : Parking Ex Vierge au Parasol, Direction St Philippe par RN2, Demi-tour RN2 Pointe du Tremblet, rond point de la coulée de lave de 1986, Direction Ste Rose par RN2.

Arrivée : Parking Ex Vierge au Parasol.

CONSIGNES DE SECURITE : Il vous est demandé de respecter le code de la route ainsi que la propreté de l'itinéraire emprunté.

RAVITAILLEMENT : Interdit

DEPANNAGE : Autorisé, à droite et à l'arrêt.

VOITURES SUIVEUSE : 1 voiture suiveuse autorisée par coureur.

Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être signalé obligatoirement à l'émargement auprès du Commissaire.

EQUIPEMENT DES BICYCLETTES :

- En catégorie **CADET (garçons)** les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont **interdits**. Un contrôle de braquet sera organisé au départ pour tous les Cadets.
- En catégorie **FEMININE CADETTE** les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont autorisés. Le braquet devra être conforme.

ENGAGEMENTS : 7€ par coureur.

Non licencié (15 ans et +): 10€ avec certificat médical de moins de trois mois.

INSCRIPTIONS : Les inscriptions devront être adressées par les clubs par Fax au Comité Régional de Cyclisme 0262 45.22.55.

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE. Les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 15,00 €uros.

Date limite d'inscription :
Le Jeudi 28 Avril 2011 à 12 h 00.

BAREME DES PPOINTS : 1^{er} : 30pts, 2^{ème} : 25pts, 3^{ème} : 22pts, 4^{ème} : 19pts, 5^{ème} : 17pts, 6^{ème} : 15pts, 7^{ème} : 14pts, 8^{ème} : 13 pts, 9^{ème} : 12pts, 10^{ème} : 11pts, 11^{ème} : 10pts, 12^{ème} : 9pts, 13^{ème} : 8pts, 14^{ème} : 7pts, 15^{ème} : 6pts, 16^{ème} : 5pts, 17^{ème} : 4pts, 18^{ème} : 3pts, 19^{ème} : 2pts, 20^{ème} : 1pt.

PRIX AUX COUREURS : 3 billets d'avion aller retour « Réunion-Maurice » à l'issue du classement GENERAL FINAL après les 3 manches, billets non cummulables.

- 1^{er} scrtach au général final sur 3 manches : 1 vélo CLM « SCOTT Plasma »
- 1^{er} espoir au général final sur 3 manches : 1 billet d'avion « Réunion-Maurice »
- 1^{er} junior au général final sur 3 manches : 1 billet d'avion « Réunion-Maurice »
- 1^{er} cadet au général final sur 3 manches : 1 billet d'avion « Réunion-Maurice »

OFFICIELS : P. DE COTTE, A. CHEFIARE, P. HUET, E. GOULJAR, P. NATIVEL, K. DUDON.

RECOMPENSES : La remise des prix se fera à une date ultérieure.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.